



SOCIETE DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO

Assemblée Générale des Actionnaires du 20 septembre 2013

Monte-Carlo, le 20 septembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société des Bains de Mer s'est tenue ce vendredi 20 septembre à la Salle des Arts – Sporting d'Hiver à Monte-Carlo.

Les actionnaires présents ou représentés ont adopté l'ensemble des résolutions proposées.

Approbation des comptes de l'exercice 2012/2013 et fixation du dividende

En dépit d'une conjoncture économique toujours défavorable, en particulier dans les pays de l'Europe de l'Ouest dont provient une partie importante de sa clientèle, le Groupe a réalisé le meilleur chiffre d'affaires à périmètre comparable de ces cinq derniers exercices.

Malheureusement, en raison d'une structure de coûts trop rigide et de charges non récurrentes liées aux premières mesures de restructuration entreprises, le résultat opérationnel a connu une nouvelle détérioration.

Les domaines d'actions prioritaires définis pour assurer le redressement de la profitabilité sont :

- **la relance de l'activité jeux** qui nécessite une meilleure adaptation de notre offre aux souhaits de la clientèle. Le Directeur des Casinos, récemment nommé, est chargé de mener à bien cette évolution et de mettre en œuvre une politique commerciale plus agressive en général avec un accent tout particulièrement mis sur la Russie, les Pays de l'Europe de l'Est, la Turquie et le Moyen-Orient.
- **la réalisation de deux projets majeurs d'investissement** : la remise au meilleur standard du luxe mondial de l'Hôtel de Paris et le lancement du programme immobilier prévu Place du Casino afin d'augmenter les surfaces locatives et renforcer l'attractivité de Monte-Carlo en tant que pôle de shopping de luxe ;
- **la poursuite de la rationalisation de la structure de coûts** et son extension à l'ensemble du Groupe sans affecter pour autant la qualité du produit et du service requis par la clientèle.

En ce qui concerne les jeux en ligne, BetClic Everest Group, conformément à la tendance qui avait été indiquée l'an passé à la même époque, a dégagé pour la première fois un cash flow opérationnel positif durant l'exercice écoulé et les premiers mois de l'année sociale en cours confirment ce redressement.

L'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 2012/2013 et l'affectation des résultats. Compte tenu d'une évolution défavorable de l'activité et de

perspectives difficiles, il a été décidé de ne pas distribuer de dividende et seul l'intérêt statutaire, soit € 0,01 par action, sera mis en paiement. Le dernier jour de négociation droit attaché est fixé au 26 septembre 2013.

Perspectives

Dans une conjoncture économique internationale toujours incertaine, et faisant suite à un exercice 2012/2013 fortement déficitaire, le Groupe reste prudent quant aux résultats à attendre pour l'exercice en cours.

La poursuite du plan de relance et de redressement a permis au groupe de réaliser au cours du premier trimestre de l'exercice 2013/2014 un chiffre d'affaires en augmentation par rapport à la même période de l'exercice social passé. Le chiffre d'affaires s'est en effet établi à 144,4 millions d'euros contre 116,3 millions d'euros précédemment, soit une hausse de 24 %, tous les secteurs du Groupe – jeux, hôtellerie et activités locatives – s'inscrivant dans cette tendance favorable. La progression du chiffre d'affaires du premier trimestre à périmètre comparable, c'est-à-dire hors prise en compte de l'hôtel Méridien Beach Plaza dont la reprise est intervenue fin juin 2012, est de 15 % par rapport à l'exercice 2012/2013.

La période estivale représentée par les deux mois de juillet et août 2013 fait apparaître une progression du chiffre d'affaires consolidé de 9 %.

Ces évolutions sont encore insuffisantes pour permettre un retour à l'équilibre des résultats opérationnels.

Le Groupe tirera néanmoins profit du dénouement du dispositif de couverture contre le risque de variation du cours de l'action mis en place avec la souscription d'instruments dérivés du type vente à terme pour 400 000 actions Wynn Resorts, Ltd. Dénouée au cours du premier trimestre, l'opération se traduit par l'encaissement de 38 millions d'euros et la constatation d'une plus-value de cession d'actions Wynn Resorts, Ltd de 32,9 millions d'euros qui impacte favorablement les comptes de l'exercice 2013/2014.

www.montecarloresort.com

ISIN : MC0000031187